

Vue du pont

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Septembre 2016



Dossier p.10

Le stationnement en centre ville

| | |
|--------------------------------------|-------------|
| Au fil de l'actu | p.2 |
| Vie municipale | p.4 |
| Vie locale | p.16 |
| Les rendez-vous du mois | p.24 |
| Vie quotidienne | p.25 |



PONT SAINT MARTIN





Un moment festif pour célébrer l'été

Pour fêter l'arrivée de l'été ainsi que le départ des « grands » sur le chemin de l'école, les familles utilisatrices de la Farandole se sont retrouvées dans le jardin du multi-accueil **vendredi 8 juillet**.

Une trentaine de familles, petits et grands, a pu participer à ce moment festif et convivial. Après avoir visité les différents stands proposés, les enfants ont chanté à leurs parents les chansons apprises au cours de l'année. Les familles se sont ensuite retrouvées autour d'un buffet. Stand maquillage et jeux extérieurs ont permis de clore cette soirée placée sous le signe de l'été.

Une fête de la musique

C'est dans une ambiance « humide » qu'a eu lieu la Fête de la Musique **le 17 juin** ! Si les gouttes n'ont pas eu raison de la bonne humeur des présents, elles sont tout de même parvenues à décourager bon nombre de Martipontains. Ainsi, ce sont environ 200 personnes qui ont pu profiter de la programmation proposée cette année.



Magazine municipal d'informations

de la mairie de Pont Saint Martin

02 40 26 80 23

contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage : 3 000 exemplaires

Directeur de la publication :

Yannick Fétiveau

Relecture : commission

communication et vie participative

Création graphique et mise en page :

Studio Sinaé - www.sinae.fr

Impression :

L'Imprimerie du Bocage : 02 51 46 59 10

Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été imprimé sur papier recyclé et en encres végétales.

Les informations destinées à être publiées dans ce magazine d'information doivent impérativement être déposées en mairie ou envoyées par e-mail avant le 2 du mois précédent. Contact : communication@mairie-pontsaintmartin.fr

Les élus rencontrent les assistantes maternelles de la commune

Les assistantes maternelles ont répondu une deuxième fois à l'invitation de Karine Meng, adjointe déléguée à l'Enfance, à la Jeunesse et à la Solidarité et de Bernadette Graton, adjointe déléguée à l'Environnement, au Cadre de Vie et aux Loisirs pour échanger sur la mise en place de la redevance incitative et la construction d'une aire de jeux au Haugard.

Rencontrées en mai dernier, les professionnelles de la petite enfance avaient fait part de leurs besoins en matière de jeux pour les 1-3 ans (sol souple pour les structures et mise en place d'un jeu pour développer la motricité des plus petits). Concernant la redevance incitative, les questionnements bien légitimes sur ce changement de pratique étaient nombreux. Les inquiétudes sur les coûts, la mise en œuvre et la problématique bien particulière liées à la profession avaient été soulevées.

Lors de cette deuxième réunion, les assistantes maternelles ont partagé leurs expériences. L'une d'elles a, par exemple, démontré qu'une fois les déchets produits par son activité ajoutés aux siens, elle pouvait tout de même présenter son bac tous les 15 jours, voire moins. La possibilité donnée par la CCGL d'adopter un bac plus grand ne serait donc pas forcément nécessaire*. Résolution supplémentaire : l'acquisition d'un

composteur !** Une autre professionnelle a souligné ses changements d'habitudes : « *Jusque-là, je ne me posais pas de question, c'était pouvelle grise. Maintenant, j'ai un composteur et certains parents se sont même mis à utiliser des boîtes plastique réutilisables pour les repas des enfants* ».

Des idées et des solutions, en voilà, et ça ne fait que commencer !



* (« dérogation » liée à l'activité d'opter pour un bac plus grand que la composition du foyer) ** (achat et renseignements auprès de la CCGL 02 51 70 71 11, 15 €)

Service Jeunesse : la programmation culturelle de l'été

Tout au long de l'été, divers projets culturels ont été proposés aux adolescents de 11 à 16 ans.

Le projet "reporter d'une semaine" a été mené dans le cadre du dispositif national « Passeurs d'images » et a abouti à la création d'un film « La menace des Dames de Pierres ». Ce film mêle avec brio le documentaire et la fiction. Les 10 jeunes participants iront le présenter au cinéma de Saint Philbert de Grand Lieu le **vendredi 18 novembre** à 18h30 – Venez nombreux les soutenir et les applaudir.

L'atelier bookface (l'art d'intégrer une couverture de livre dans le paysage) proposé en partenariat avec la médiathèque a, quant à lui, donné lieu à quelques photographies qui seront exposées à la médiathèque prochainement.



Une soirée riche en décibels !

Météo défavorable oblige, les deux scènes, initialement prévues autour du 3^{ème} Lieu, ont été déplacées dans la salle des fêtes. La programmation est restée inchangée : le groupe Charly Blues, aux accents blues et folk-rock a ouvert la soirée avec des reprises et des airs entraînants, dans la bonne humeur et la détente qui caractérisent aussi leur musique festive. Fox Rock a ensuite enchaîné avec des reprises rock des années 70 à 90 qui ont enchanté le public ! Enfin, la soirée s'est terminée par un concert du groupe nantais Roman Electric Band. Entre rock, folk, blues et pop : les accords de guitare sont venus soutenir une émotion à fleur de peau, sans perdre en chemin la fougue rock'n roll du groupe ! On se souviendra longtemps de ce concert généreux, vivant, avec une interprétation exceptionnelle de Romain Gaume !

Pendant les concerts, chacun pouvait se restaurer, partager un verre ou bavarder librement devant la salle des fêtes où l'UCAPL avait installé une buvette.

Une soirée, certes, un peu moins animée que l'édition précédente mais une programmation qui n'a, encore une fois, pas déçu les férus de musique !



Viays : rapprocher l'emploi du domicile

Mardi 12 juillet, élus de la CCGL, représentants d'entreprises et prestataires des travaux se sont retrouvés pour le lancement symbolique du chantier de l'extension du parc d'activités de Viays devant les Savonneries de l'Atlantique.

La Communauté de Communes de Grand Lieu a lancé ce projet d'extension en décembre 2009 dans le but de permettre le développement de l'économie locale, en favorisant la création d'emplois sur un territoire particulièrement dynamique sur le plan démographique.

Situé aux portes de la métropole nantaise et à proximité immédiate des grands axes routiers, le parc d'activité a pu se développer grâce aux 46 entreprises qui s'y sont implantées et aux 558 emplois qu'elles ont créés. La livraison des terrains est prévue pour janvier 2017.

Yannick Fétiveau, maire et vice-président en charge de l'habitat au sein de la Communauté de Communes de Grand Lieu, indique : « *On a beaucoup réfléchi sur le fait de rapprocher l'emploi du domicile dans notre territoire. Ce développement économique, créateur d'emplois, permet aussi de diminuer la transhumance, qui, chaque matin, engorge le périphérique et les franchissements de la Loire.* » Le raccourcissement des déplacements,

bénéfique pour les employés, participe également à la diminution d'émission de gaz à effet de serre.



Une rentrée très riche en événements !



Chères Martipontaines,
Chers Martipontains,

Après un été propice au repos et aux rencontres, c'est de nouveau la rentrée, l'occasion pour moi de souhaiter à toute notre jeunesse une belle rentrée scolaire et universitaire mais aussi une bonne intégration dans le monde du travail pour tous ceux qui quittent les « bancs de l'école ».

Pour nos associations, c'est aussi la reprise après cette trêve estivale. Merci à vous tous, présidents et bénévoles, qui œuvrez au quotidien à l'animation de notre commune, à l'éducation de nos jeunes et à l'intégration de tous les nouveaux Martipontains qui viennent nous rejoindre, tous convaincus du bien vivre à Pont Saint Martin.

Concernant les projets communaux, outre la réception des travaux de réseaux de la rue de Nantes en préambule à sa requalification en 2017, et ceux du parking de la rue d'Herbauges venant apporter une offre complémentaire de stationnements, septembre marquera le début d'une période de 4 mois, riche en études et en réalisations.

L'extension du parking du square Utrillo, la mise en œuvre de dispositifs de ralentissement dans le village de la Bauche Tue Loup, le démarrage de l'opération d'assainissement collectif au cœur du village du Champsiôme sont autant de réalisations qui seront lancées conformément à nos engagements.

En parallèle, l'étude sur les mobilités et le stationnement est sur les rails. À l'issue de cette étude de 6 mois, un scénario durable mettant en cohérence notre schéma de déplacement sera établi.

Septembre nous permettra également de choisir le bailleur social qui conduira l'opération d'habitat des « Jardins du Bourg » en faveur de nos aînés à revenus modestes.

Concernant notre future salle polyvalente et festive, le programmiste a été choisi dans le cadre de l'élaboration de l'appel à candidatures des cabinets d'architectes qui participeront à ce grand projet.

Sur le plan intercommunal, l'extension du parc d'activités de Viais a débuté en juillet. Les entreprises sont attendues dès janvier 2017 sur 8 ha.

« Ce qui est important, ce n'est pas d'être optimiste, ni d'être pessimiste, mais d'être déterminé » - Jean MONNET

Bonne rentrée à tous !

Yannick Fétiveau
Maire de Pont Saint Martin

Conseil Municipal Enfant : les actions à venir

Le Conseil Municipal Enfant a voté les propositions des différentes commissions. Les actions prévues à l'automne sont à destination des familles et ont pour but le vivre-ensemble, la découverte sportive et la sensibilisation à l'environnement.

DÉCOUVERTE DE SPORTS

À destination des familles, ce moment permettra à chacun de participer à une course d'orientation, de faire de l'escalad'arbres, de la tyrolienne, des jeux autour de l'athlétisme ou de prendre le temps de s'initier au Mølky®.

Dimanche 11 septembre - 14h30 à 18h - Les Prés Moreaux. Accès libre et gratuit.

NETTOYONS LA NATURE

La commission Sécurité et Environnement, propose une balade conviviale avec pour objectif de ramasser les débris trouvés sur le chemin. Venez équipés de gants et de sacs.

Dimanche 2 octobre - 10h à 12h - Rendez-vous à l'aire de jeux.

PROJECTION DE FILM

La commission Loisirs et Événementiel propose la projection du film d'animation Jack et la Mécanique du Cœur.

Dimanche 9 octobre - 15h - Salle d'animation du 3^{ème} Lieu.

Les ateliers parents-enfants : promenades insolites

Le Service Enfance Jeunesse Education propose des ateliers « parents-enfants », sous diverses formes et participe à la valorisation du vivre-ensemble.

Les promenades insolites sont des ateliers de pratiques artistiques axés principalement autour de l'expression corporelle. La compagnie Gioco Così proposera deux séances par mois, une à l'attention des enfants de 1 à 3 ans et l'autre pour les enfants de 4 à 7 ans.

Ces séances auront lieu

les samedis 24 septembre, 15 octobre, 19 novembre et 10 décembre
de 10h à 10h45 pour les enfants de 1 à 3 ans et leurs parents
et de 11h15 à 12h15 pour les enfants de 4 à 7 ans et leurs parents.

Renseignements et inscription : Maison de l'Enfance - 02 40 26 80 64

Reconstitution du registre d'état civil de l'année 2011

En raison de l'incendie du 23 janvier 2012 qui a dévasté la mairie, une grande partie des documents administratifs qui y étaient conservés a été détruite. C'est malheureusement le cas de l'ensemble des registres d'état civil : actes de naissance, reconnaissances, actes de mariage, actes de décès.

Les registres d'état civil de la commune de Pont Saint Martin ont pu en grande partie être reconstitués à partir de l'exemplaire conservé au Tribunal de Grande Instance et la procédure d'authentification est en cours sauf pour l'année 2011.

Aujourd'hui deux difficultés subsistent :

L'incendie étant survenu tout début 2012, les deux exemplaires contenant les actes de cette année-là ont malheureusement été détruits avant la transmission au Tribunal de Grande Instance.

Les mentions marginales ont été totalement et irrémédiablement détruites et en conséquence, les actes reconstitués présentent la particularité d'être éventuellement incomplets.

Aussi, tous les Martipontains concernés par un acte d'état civil pour l'année 2011 ou ceux dont la situation aurait changé depuis l'établissement d'un acte les concernant, sont invités à se présenter

en mairie.

Les actes de l'année 2011 vont être réédités à partir des données informatiques enregistrées au moment de la constitution des dossiers. Afin d'attester de l'exactitude de ces actes issus des données informatiques, il est indispensable de recueillir la signature des personnes concernées : les déclarants, les témoins (pour les mariages) et les officiers d'état civil ayant reçu les actes. Par ailleurs, si vous avez un doute sur la complétude des actes d'état civil vous concernant en raison notamment d'un changement de situation (tel que divorce, changement de nom ou prénom, adoption etc.), nous vous invitons à faire parvenir aux services municipaux les copies certifiées conformes des actes portant modification de votre situation.

Conseil des Sages : appel à candidatures

Dans l'esprit de créer un véritable parcours participatif pour chaque Martipontain, les élus de Pont Saint Martin souhaitent, après le Conseil Municipal des Enfants mettre en place un Conseil des Sages. Consciente des enjeux sociétaux, du vivier d'idées et de compétences que représentent les seniors dans la vie quotidienne martipontaine, la municipalité propose un nouvel espace consultatif dédié aux aînés.

Vous êtes retraités, vous n'êtes pas encore engagés au sein de notre commune ? Vous souhaitez mettre à contribution vos expériences et compétences acquises par votre parcours de vie au profit du développement de votre commune ? Vous connaissez bien votre ville, vous avez choisi d'y passer votre retraite, vous disposez de temps libre nécessaire au suivi régulier des travaux d'une telle instance ?

Vous pouvez devenir membre du Conseil des Sages. Si vous êtes intéressés, faites vous connaître auprès de la mairie par courrier à l'attention de Mr le Maire, et/ou par mail à contact@mairie-pontsaintmartin.fr en précisant votre adresse postale ou mail.



Projet de transfert du MIN

Véritable locomotive économique, l'implantation du MIN en sud-Loire constituera une pierre angulaire majeure pour le développement de l'ensemble du pôle agroalimentaire, industriel et commercial du secteur de la Brosse située aux portes des Sorinières et de Rezé. De manière complémentaire au développement des parcs économiques du territoire de Grand-Lieu, notamment Viais et le D2A*, cette zone d'activités viendra accroître l'offre d'emplois très déficitaire en sud-Loire.

Si le projet induit également un respect environnemental certain, par la diminution des distances de trajet domicile/travail, voire un désengorgement des voies de franchissement de la Loire, le conseil municipal a émis un avis favorable à l'implantation de ce pôle sous réserve d'obtenir des garanties concernant la préservation de la qualité de vie des Martipontains.

Dans le cadre de la consultation des communes impactées, lancée par Nantes Métropole, le conseil municipal du 23 juin a échangé sur le dossier de transfert du MIN. Il a ainsi présenté son avis favorable au regard du respect de la prévention des déchets (mise en place d'une déchetterie privative et non-production d'emballages spécifiques autres que les cartons et cagettes), de la cohérence avec le schéma régional écologique (respect des continuités du secteur) ainsi que de la planification des milieux du SAGE** et du SDAGE**.

Néanmoins, les élus formulent des interrogations sur certains points du projet pour la commune de Pont Saint Martin et ses habitants. À la lecture du dossier de demande d'enregistrement, « *Nous souhaitons davantage de précisions et de*

garanties pour nos concitoyens » relève Yannick Fétiveau, maire, sur différentes thématiques relatives aux déplacements des véhicules légers et poids lourds, au rejet des eaux pluviales vers le bassin récepteur et aux protections mises en œuvre dans le cadre de la préservation de la qualité des eaux en cas de fortes précipitations, aux précautions à mettre en œuvre dans le cadre de la maîtrise de la pollution sonore et visuelle pour les habitants situés à proximité du site. « *Tout projet, aussi porteur soit-il, mérite d'être accompagné afin de minimiser d'éventuels effets secondaires pouvant être*

préjudiciables aux riverains, en l'occurrence nos concitoyens du secteur de la rue du Moulin Rouge et de la Fontaine Laurent » précise Yannick Fétiveau. « *Par cette délibération, nous avons souhaité interroger officiellement les pilotes du projet afin de gommer les inquiétudes de notre proche population susceptible de pouvoir être impactée durablement par des nuisances de tous ordres.* » conclut-il.

Depuis les dernières élections, les 9 maires de Grand-Lieu ont sollicité officiellement les instances métropolitaines et départementales

Le nouveau MIN s'inscrit dans le parc d'activités Océane nord-ZAC de la Brosse, au sud du périphérique de Nantes, à proximité de la porte de Rezé (sortie 49). Située en extrémité ouest du périmètre de la ZAC, la surface allouée au futur MIN est de 19.4 ha et sera composée :

- D'un ensemble d'entrepôts frigorifiques dédiés au stockage de denrées alimentaires et comportant des bureaux en étage partiel,
 - D'installations de transformation de produits alimentaires végétaux ou animaux associées à des zones de stockage frigorifique,
 - D'installations de conditionnement et vente de fleurs, plantes et accessoires associées
- à des zones de stockage frigorifique,
 - De deux restaurants accessibles au public,
 - D'un parking souterrain pour véhicules légers comportant un seul niveau de stationnement et destiné aux seuls employés du site,
 - Des activités annexes suivantes : transport de marchandises, déchetterie, nettoyage et entretien de véhicules, fourniture de matériaux de conditionnement.



« en militant pour un dialogue inter-territoires nécessaire à la construction harmonieuse de la vie de nos habitants ».

Plusieurs réunions se sont déroulées depuis sur l'échangeur de Viais, sur la contournante ouest des Sorinières, le transfert du MIN et la réalisation de notre zone économique sur le D2A. Au-delà de ces rencontres avec les élus du territoire, le conseil municipal a officiellement demandé l'organisation d'une réunion dans la 1^{ère} quinzaine d'octobre avec Nantes Métropole et les concitoyens proches du projet. Une réunion plus large pourra être organisée dans un second temps afin d'échanger sur toutes les questions relatives à la mobilité sur notre commune, véritable interface entre la métropole, le périphérique et le sud-Loire. Les questions relatives au traitement de la D65 et de son accès direct sur le périphérique seront également d'actualité.

Le site d'implantation est bordé par 3 voies :

- Le boulevard Alfred Nobel (D65) au nord, parallèle au périphérique nantais,
- La D65 à l'ouest, menant à Pont Saint Martin,
- Le chemin de la Fontaine Laurent, menant aux habitations de part et d'autre de la rue du Moulin Rouge et au village « Le Champsiôme ». Ces habitations seront protégées par une continuité de voie verte traversant l'ensemble du parc d'activités.

Nantes Métropole envisage la mise en place de 30 000 à 40 000 m² de panneaux photovoltaïques sur une partie de la toiture du futur MIN.

LEXIQUE

*D2A : Domaine d'Activités Aéroportuaire

**SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (niveau départemental)

***SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (niveau intercommunal)

Des loisirs pour tous !

Grâce au partenariat du Secours Populaire Français du Comité de Rezé, le CCAS, convaincu que les vacances et les loisirs sont essentiels à tous afin de se retrouver en famille, a pu renouveler pour la 4^{ème} année consécutive l'action Vacances Loisirs Pour Tous (VLPT).

SUSCITER ET FACILITER L'ÉPARGNE DES FAMILLES

Dans cette action VLPT, la CAF de la Loire-Atlantique et la Mutuelle Sociale Agricole (MSA) bonifient l'épargne des familles dans la mesure où elles participent aux 4 ateliers animés par une conseillère en économie sociale et familiale du Relais de Saint Philbert de Grand Lieu, Céline Fortun et par le CCAS. La bonification dépend du quotient familial et des années de participation à l'action VLPT. Cette année, ce sont 5 familles qui ont pu profiter du dispositif de l'épargne bonifiée. VLPT est cumulable avec d'autres aides ce qui permet à une famille participant à l'action de partir en vacances alors qu'elle n'aurait pas pu le faire autrement.

PARTICIPER À DES ATELIERS POUR ORGANISER LE PROJET

Au cours des ateliers, plusieurs thématiques ont été abordées, comme la gestion du budget, le gâchis alimentaire en partageant des astuces pour une meilleure conservation des aliments, le choix des produits en vue de l'organisation d'un goûter et enfin le choix de la sortie familiale.

Cette année, 3 familles ont souhaité participer à la sortie qui s'est déroulée à Pornic avec, au programme : baignade, pique-nique et participation à l'atelier de la faïencerie. Comme les années antérieures, une règle d'or : s'y rendre en transport en commun.

UNE RÈGLE D'OR : UTILISER LES TRANSPORTS COLLECTIFS

Le CCAS de Pont Saint Martin souhaite ainsi donner aux familles l'occasion et l'envie de prendre les transports collectifs : LILA lignes régulières, LILA à la demande, bus/tram, Navibus, TER. Au regard du programme de la journée, le choix s'est finalement porté sur les lignes LILA 12 et 3. Afin de planifier le trajet et faciliter les correspondances, l'outil « Destineo » créé par la région des Pays de la Loire a été utilisé (site web : destineo.fr).

De l'avis de tous, ce fut une belle journée : « *En prenant le car, le trajet n'était pas si long et les enfants étaient plus sages, à refaire...* » explique une maman. De plus, les enfants comme les mamans étaient tous fiers de leur création : un bol personnalisé à leur prénom...



De gauche à droite : remise chèques vacances par le secours populaire. Bernard Vassaux (secrétaire général du Secours Populaire du Comité de Rezé), Marie-Catherine Dupuits (Responsable service social et solidarité de la mairie de Pont Saint Martin), Geneviève Girault (membre du bureau du Secours Populaire), Yves Le Bris (Responsable de l'approvisionnement au Secours Populaire).

Les chemins de randonnée : un plaisir accessible à tous

On le sait et nous en profitons : les chemins de randonnée sont un vrai plaisir partagé. Les joggeurs, les promeneurs, les cyclos et les cavaliers s'en donnent à cœur joie.

Sur Pont Saint Martin, ce ne sont pas moins de 32 km qui sillonnent nos campagnes (le circuit de l'Ognon, long de 22 km et celui du quai des Romains s'étirant autour du bourg sur 10 km). Certains tronçons empruntent tantôt un chemin communal, tantôt le bout d'une parcelle en pâture ou longent les rangs de vignes afin d'assurer la continuité du parcours.

Mais rien de possible sans l'autorisation des propriétaires privés, exploitants agriculteurs, viticulteurs.

Aussi, des conventions de passage ont été renouvelées et signées afin de fixer les règles incombant à chacun : le propriétaire et/ou l'exploitant laisse le passage et la commune l'entretient.

Ces conventions permettent aux chemins de figurer à l'échelle départementale sur le PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) et d'avoir un

maillage dont nos voisins peuvent profiter et vice versa ! Le département aide quant à lui les communes à assurer l'entretien.

Mais ni convention pour les randonneurs, ni contrainte si ce n'est le respect du cheminement tracé. Les champs cultivés représentent de longues heures de travail, les bêtes élevées assurent des litres de lait et les grappes de raisins une bonne saison de vendange.

Alors, n'oubliez pas de refermer la barrière de crainte que canassons ou bêtes à cornes ne vous emboîtent le pas, ne cueillez pas les grappes de raisin au détour du chemin bordant la vigne de crainte de n'avoir point de bourru lors que la récolte sera venue.

Ces règles-là sont essentielles dans notre belle nature martipontaine afin que chacun puisse continuer à profiter de ces cheminements.

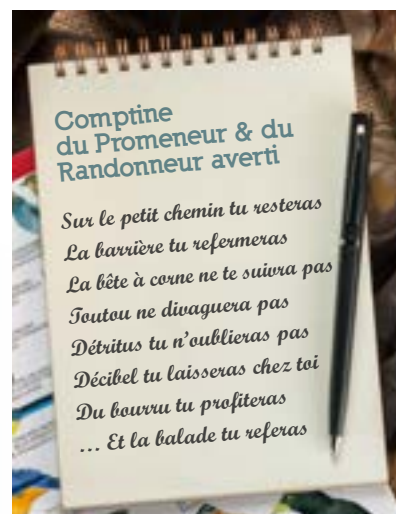
Bonne promenade à tous et un grand merci à nos propriétaires, agriculteurs, viticulteurs !



SIGNATURE EN COMPAGNIE DE M^R CORBINEAU



SIGNATURE EN COMPAGNIE DE M^R PIERRE



Comptine du Promeneur & du Randonneur averti

Sur le petit chemin tu resteras
La barrière tu refermeras
La bête à corne ne te suivra pas
Toutou ne divaguera pas
Détritus tu n'oublieras pas
Décibel tu laisseras chez toi
Du bourru tu profiteras
... Et la balade tu referas

Pensée du jour

Le travail réalisé par les exploitants est précieux. À quoi ressembleraient nos campagnes sans leur travail et que mangerions-nous ? Conscients de l'impact de leurs pratiques, ils s'efforcent d'utiliser des produits respectueux de l'environnement, comme beaucoup de particuliers. Alors ne leur jetons pas de regards réprobateurs lorsque nous les croisons « armés » d'improbables engins capables d'arroser plusieurs mètres à la ronde.

Juger sans savoir n'est jamais heureux !



Fête du Vieux Pressoir : L'Amérique

Le traditionnel rendez-vous de la rentrée des familles martipontaines vous fera voyager du Mexique à l'Argentine, en passant par le Brésil, le samedi 17 septembre. Cette année, l'événement se déroulera sur un après-midi, pour vous proposer un programme riche et festif.

De 14h à 16h, les animations débiteront en musique avec deux ateliers de percussions brésiliennes, proposés par l'association Rio Percussion. Les enfants, à partir de 6 ans, pourront ainsi apprendre à réaliser les rythmes de la samba ou de la carioca !

Les plus jeunes ne seront pas en reste, de 15h30 à 16h30, l'association Les Conteurs des Bords de Loire mettront à l'honneur l'Amérique Latine dans leurs histoires pour les enfants de moins de 6 ans, dans l'écrin calme et chaleureux de la salle du Vieux Pressoir.

Rentrée « animée » à la médiathèque

EXPOSITION « MONSIEUR CENT TÊTES »

À partir d'un album de Ghislaine Herbéra, édité chez MéMo - Salle d'Animations - septembre-octobre

"Monsieur a rendez-vous. Il essaie successivement toutes les têtes de son placard sans pouvoir se décider. L'arrivée de son amoureuse mettra un terme à cette séance d'essayage..."

Cette exposition vous propose 5 planches issues de l'album de Ghislaine Herbéra qui propose un bel inventaire de cent masques du monde. C'est une véritable traversée des émotions comme seuls les enfants sont capables de les vivre en une journée !



EXPOSITION « MONSIEUR CENT TÊTES »

HEURE DU CONTE

Venez écouter les histoires lues par l'équipe de la médiathèque, le **mercredi 21 septembre de 16h à 16h30**. Cela s'adresse à tous les enfants à partir de 4 ans, c'est gratuit et suivi d'un petit goûter. Inscription obligatoire au 02 40 32 79 27.

Nouveauté « La toute petite heure du conte »

Afin de répondre à une demande fréquente des lecteurs, la médiathèque vous propose un nouveau rendez-vous trimestriel : « La toute petite heure du conte ». Comptines, chants, lectures d'albums adaptés aux jeunes enfants, animés par Noémie Tranchant, bibliothécaire jeunesse.

Samedi 1^{er} octobre de 10h30 à 11h
Pour les enfants de 0 à 3 ans,
Boîte à Lectures de la médiathèque.
Inscription obligatoire au 02 40 32 79 27



EXEMPLE DE « BOOK FACE »

CONCOURS « BOOKFACE »

Qu'est-ce qu'est ?

Il s'agit d'utiliser une couverture de livre pour prolonger une partie de son corps et de faire une photo.

Un exemple peut-être ?

Un atelier bookface a eu lieu pendant l'été avec les jeunes du Service Enfance Jeunesse Éducation, venez découvrir leurs portraits ! L'équipe de la médiathèque va également se prêter au jeu.

Qui peut participer ?

Tout le monde. Un accord parental est nécessaire pour les mineurs.

Comment participer ?

Il suffit de retirer un bulletin d'inscription à la médiathèque (ou via le site internet de la médiathèque) et de bien prendre connaissance du règlement intérieur.

Le concours débute le 15 septembre et vous avez jusqu'au 31 décembre pour déposer votre création avec le bulletin d'inscription dûment complété.

Qu'est-ce qu'on gagne ?

La reconnaissance éternelle de tous les livres que vous aurez mis en scène grâce à votre créativité ! Une exposition des bookfaces aura lieu en janvier 2017 avec un vote pour élire le portrait préféré.

Latine à l'honneur !

De 14h30 à 18h, divers ateliers seront organisés par l'association Charivari : **Maquillage, fabrication de pinatas, bracelets brésiliens ou encore poupées traditionnelles**. Les enfants seront créatifs et pourront repartir avec leurs œuvres ! Des **jeux en extérieurs** seront aussi proposés.

Enfin, après un goûter riche en saveurs exotiques, un **concert de musique traditionnelle brésilienne** sera donné par l'association Flor Carioca de

17h à 18h, et s'adressera aux parents comme aux enfants afin de clôturer la journée sur une note musicale festive.

Tout l'après-midi, le travail réalisé par les enfants lors des activités périscolaires proposés par le Maison de l'Enfance sera présenté en exposition : **réalisation de masques des tribus traditionnelles et mise en couleurs de deux grandes fresques mayas collaboratives**.



EN CONCERT : L'ASSOCIATION FLOR CARIOCA

Le stationnement en centre-ville : trouvons les solutions ensemble !

La question des mobilités est au cœur de l'organisation de notre commune. Nous devons trouver les solutions ensemble pour chaque usager : personnes à mobilité réduite, parents déposant les enfants à l'école, clients des commerces, usagers des services publics, habitants du centre-bourg sans garage privatif et autres visiteurs.



Respectons les zones bleues pour favoriser l'accès aux commerces et services publics :

L'espace public n'a pas vocation à être privatisé et c'est bien dans ce cadre que des zones bleues supplémentaires ont été instaurées en centre bourg afin de faciliter l'accès aux commerces et aux services publics en favorisant la rotation des véhicules.

Sur les 378 places de stationnement que compte notre centre ville, 140 places ont été classées en zone bleue pour atteindre cet objectif visant à libérer des places en journée.

L'offre de stationnement libre reste donc très conséquente et chacun d'entre nous est invité à utiliser ces places pour les stationnements dépassant 1h30.

L'absence de disque bleu européen, le dépassement du temps autorisé ou la modification de l'heure sans mouvement du véhicule sont passibles d'amendes.



Adaptons nos comportements individuels pour le bien collectif

Aux heures d'entrées et sorties des écoles, les places de parking sont très sollicitées et l'on constate malheureusement des stationnements parfois anarchiques peu respectueux des stationnements PMR et de la libre circulation des piétons. La sécurité de nos enfants est en jeu. Dans le même temps, de nombreux véhicules « ventouses » viennent limiter l'offre sur des journées entières.

Forts de ces constats et des témoignages des parents d'élèves, nous invitons chaque Martipontain à utiliser les nombreuses places de stationnement situées autour de l'aire sportive (rue du Stade et rue des Sports) à quelques minutes à pied de la mairie et des écoles. Cet engagement individuel de chacun d'entre nous va générer des conséquences positives au bénéfice de la sécurité et de la sérénité de l'ensemble de notre communauté.



Des stationnements supplémentaires

Suite à la création des 14 places du parking de la mairie en 2015, un nouveau parking de 10 places a été créé à l'angle de la rue d'Herbauges et de la rue du Vignoble.

Le premier donne toute satisfaction aux Martipontains grâce à une excellente rotation des véhicules sur cette zone bleue. Le second saura apporter des solutions pour les habitants de la rue d'Herbauges et renforcer l'offre de stationnement de proximité du quai des Romains et du square Utrillo notamment à l'heure du déjeuner.



Une réelle offre de places de stationnement non exploitée

Les us et les coutumes de chacun sont tous différents et nous avons du mal à nous défaire de nos routines ! Habitué à aller nous garer ici ou là, nous ne prenons pas toujours conscience de la globalité de l'offre de stationnement. La carte ci-contre nous permet de mieux appréhender les zones de stationnement présentes aux cœur du bourg et les cheminements doux permettant d'accéder facilement aux commerces et aux services. À quelques minutes à pied du cœur du bourg, la rue du Stade et la rue des Sports proposent de nombreuses places de parking trop peu utilisées aux heures des entrées et sorties scolaires. Les principaux lotissements de notre commune, très proches du centre bourg, sont également reliés par des cheminements doux sécurisés, permettant d'accéder rapidement et facilement aux commerces et aux services sans utiliser de véhicule. Bien que nous ressentions en permanence le besoin de gagner un temps qui nous est précieux, privilégions de temps à autre quelques minutes de marche : la contribution de chacun au service de la communauté.

Une nouvelle offre complémentaire à très court terme

L'extension du parking du square Utrillo, dont la réalisation est programmée pour la fin d'année 2016, va apporter une nouvelle offre dont devraient bénéficier les commerces. En parallèle, une étude est lancée pour optimiser le stationnement de la place du Marché et la fluidité des déplacements. D'autres réflexions sont également en cours, lesquelles s'inscriront dans l'étude des mobilités et des déplacements qui démarre en septembre.



À noter

Le samedi matin, le stationnement est interdit de 8h à 14h sur la place du Marché afin de permettre l'installation des commerçants du marché.



© Cartographie et création graphique - S.T.N.A. - Reproduction interdite.

La parole à Youssef Kamli,

conseiller délégué à la Voirie, aux Déplacements, aux Transports et à la Sécurité Routière



INTERVIEW

Quels sont les aménagements réalisés depuis le début du mandat ?

Depuis deux ans, un travail de fond a été lancé avec les services afin de structurer et d'améliorer la hiérarchisation des problématiques liées à la mobilité. Il est primordial de gérer les dossiers dans le cadre d'une programmation pluriannuelle.

Pour les réalisations, les aménagements de l'année 2015 sont à l'image de cette nouvelle organisation : une volonté de collecter tous les besoins, de faire une procédure d'achat groupée afin d'obtenir les meilleurs prix pour la collectivité et donc pour le contribuable.

Pour l'année 2016, le programme d'aménagements sécuritaires a été discuté en commission Voirie et les travaux vont être lancés au 4^{ème} trimestre pour éviter les interactions avec d'autres chantiers.

Vous avez évoqué le sujet des déplacements. Qu'en est-il de l'étude prévue sur la commune ?

Après un premier cahier des charges rédigé au sortir des élections de 2014, une première consultation avait été lancée sans que cela ne soit concluant (réponses trop généralistes). L'équipe a donc repris l'écriture du cahier des charges forte de sa connaissance de la commune et de ses enjeux. En parallèle, des réunions de travail avec le département, la communauté de communes et Nantes Métropole ont été impératives afin de sensibiliser et confronter ces acteurs majeurs de l'aménagement du territoire aux problèmes que vivent chaque jour les Martipontains. À ce jour, le cabinet Axurban a été retenu pour réaliser l'étude de déplacement du mois de septembre 2016 à janvier 2017.

En quoi consiste cette étude de déplacements ?

Cette étude se déroulera en trois phases :

- Une phase de diagnostic qui fera un recensement précis du trafic sur les axes principaux de la commune (fréquentation, horaires de pointes, types de véhicules) avec une enquête origine-destination permettant de visualiser la circulation de transit.

- Une phase de diagnostic sur le stationnement dans le centre bourg qui permettra de continuer le travail sur la mise en place ou non des zones bleues.

- Une phase d'analyse des données et de création de fiches actions.

Cette étude est importante car elle conditionnera les projets futurs sur les axes principaux de la commune.

Un diagnostic sur le stationnement est-il bien nécessaire alors que de nouveaux parkings ont été créés ?

Cela n'est pas contradictoire ou illogique, les deux parkings qui ont été réalisés (parking de la Mairie et Rue du Vignoble) ont été intégrés dans le périmètre de l'étude afin de comprendre leur utilisation par les Martipontains et de bien définir deux niveaux de service : un stationnement pour l'accès aux commerces et un stationnement résidentiel. L'étude viendra vérifier si la stratégie d'une offre de petit parking paysager peut être une option durable.

Vous avez évoqué les projets passés, les projets en cours, mais qu'en est-il des projets futurs ?

Lors du 1^{er} trimestre 2016, un gros travail sur le plan pluriannuel d'investissement a été réalisé. Ce plan pluriannuel nous a permis de valider les orientations budgétaires jusqu'en 2020. Ce travail long et compliqué était primordial pour définir une chronologie dans l'aménagement de Pont Saint Martin. Prochaines étapes : étude sur les grands axes de la commune (Rue de Nantes, du Pays de Retz, d'Herbauges, du Vignoble et de la Planche au Bouin) en cohérence avec les fiches actions de l'étude de déplacements, phasage des travaux en prenant en compte l'avancée des travaux concernant les réseaux. Nous ne manquerons pas de tenir les Martipontains informés sur ces futurs chantiers.

Certains l'appellent « déplacements », d'autres « mobilités », je pense que ce sujet est plus large. C'est de l'aménagement de notre territoire qu'il s'agit, et pour cela l'équipe municipale travaille chaque jour par des actions visibles (aménagements, parking) mais aussi par des actions moins visibles telles que les réunions avec tous les acteurs publics du territoire pour que Pont Saint Martin améliore sa qualité de vie.

« Cette étude est importante car elle conditionnera les projets futurs sur les axes principaux de la commune. »

Transfert du MIN : un beau projet pour le sud-Loire, mais restons vigilants

Consciente de la richesse économique que générera l'installation du MIN aux portes de notre commune, notre équipe a proposé un avis favorable à l'interrogation du Préfet. Pour autant, elle a souhaité partager ses interrogations en conseil municipal compte-tenu des points pour lesquels il y a nécessité d'éclaircissements de la part de Nantes Métropole.

En effet, déjà encombré par une circulation de plus en plus dense, le village du Champsiôme ; notamment les rues du Moulin Rouge et de la Fontaine Laurent ; risque bien d'être impacté.

Avec l'interdiction de la traversée des Sorinières par les poids lourds, l'engorgement éventuel de la porte de Rezé et les absences de l'échangeur à Viais et de la contournante ouest des Sorinières, un doute subsiste quant à l'impact sur les voies riveraines et celles du bourg.

Nous demandons des plans précis ainsi qu'une concertation sur le statut de la rue de la Fontaine Laurent, le renforcement de l'interdiction des poids lourds de plus de 7,5 T sur la D65, la demande d'aménagement d'un rond-point au carrefour de la rue du

Moulin Rouge et de la RD 65 ainsi qu'une communication du plan de circulation des engins durant les travaux.

En outre, les eaux pluviales de la parcelle du MIN seront déversées sur un réseau à créer. Nous avons demandé une concertation pour modifier éventuellement notre schéma directeur d'eaux pluviales afin d'anticiper sur les effets secondaires sur notre réseau de collecte, notamment en cas d'orage de grande intensité.

Enfin, l'exploitant s'engage à respecter les valeurs réglementaires de bruit en limite de propriété et propose des mesures compensatoires en cas de besoin. Cette dernière phrase n'est pas de nature à nous rassurer. Compte-tenu de l'hyperactivité nocturne du MIN, il est impératif d'anticiper sur des dispositifs pour minimiser l'impact sonore sur le sommeil de nos concitoyens tant au niveau du bâti que des véhicules d'approvisionnement. Nous souhaitons également qu'un mur végétal avec merlons soit mis en place et que nous soient communiquées les évaluations initiales des émissions sonores actuelles.

Les élus majoritaires du groupe Ensemble Réussir Pont Saint Martin

Le MIN aux portes de Pont Saint Martin

Lors de sa dernière séance de juin, le conseil municipal était invité à se prononcer sur le transfert du MIN (Marché d'intérêt national) de l'île de Nantes à Rezé, entre le périphérique et la limite nord de Pont Saint Martin. Nous avons donné un avis favorable mais nous avons regretté que le projet de délibération initiale ait une connotation défensive.

Le déplacement du MIN qui est le fruit d'une opération d'aménagement du territoire sensible (pour laisser la place au nouveau CHU), c'est d'abord une opportunité économique pour le sud-Loire. L'arrivée d'une centaine d'entreprises représentant 1 200 emplois et 148 millions d'euros d'investissement, va dynamiser tout le secteur. Certes, il s'agit dans un premier temps d'emplois déplacés, mais l'implantation d'un tel pôle d'activités à notre porte aura rapidement des effets positifs pour les entreprises et les salariés des environs.

Nous avons souhaité que notre commune tienne compte de cette dynamique, en étudiant par exemple l'extension de la zone d'activités de la Brosse sur des terrains contigus situés sur Pont Saint Martin, en préservant des zones tampons avec les habitations. Une réflexion à mener en lien avec le tracé de la future déviation des Sorinières qui passera un peu plus à l'est.

Dans l'immédiat, il faut bien sûr vérifier les effets des constructions du MIN et du futur pôle agroalimentaire sur l'écoulement des eaux pluviales, l'assainissement, et bien entendu la circulation routière dans la traversée du bourg, du Champsiôme et sur la RD 65 en direction du périphérique. Avec le MIN, le développement de la zone de l'aéroport et celle des Sorinières, ce sont toutes les liaisons au sud du périphérique qui vont bouger et qu'il faut connecter pour éviter les nuisances.

De nouveaux contacts et une réunion publique sont prévus à la rentrée. Nous avons demandé que la version finale des échanges avec les partenaires, Nantes Métropole, l'Etat et le conseil départemental, fasse l'objet d'une présentation devant le conseil municipal.

Les élus du groupe Pont-Saint-Martin Avance

Septembre, c'est la rentrée pour les cours d'anglais !

L'Association Rencontres Échanges Jumelages propose des cours d'anglais de septembre à juin : 30 heures de cours, 1 heure par semaine, hors vacances scolaires. Les cours ont lieu le lundi soir ou le mardi soir, suivant les niveaux, à partir du 19 septembre.

INFORMATIONS ET INSCRIPTION :

Le mardi 13 septembre de 18h30 à 20h, dans le hall du 3^{ème} Lieu.

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE :

Marie-Thé Perrochaud : 02 40 26 84 57

Marie-Thé Brisemeur : 02 40 02 12 04

COURS D'ITALIEN :

Nous recherchons un professeur d'italien pour assurer les cours. Nous ferons une information complémentaire dès que possible. Si ces cours vous intéressent, contactez Gilberte Drouin : 02 40 26 81 48.

USP Pétanque

Depuis trois ans, les joueurs de pétanque se retrouvent tous les jeudis après-midi sur le terrain du Champsioime. Avec une cotisation annuelle de 25 €, n'importe quel retraité peut venir s'inscrire et sera le bienvenu.

La bonne humeur, la convivialité pendant des parties acharnées sont toujours à l'ordre du jour et font passer de très bons moments.

Le bureau se compose de la façon suivante:

-Gérard Padiou (06 82 52 78 35) : président

-Guy Laurent : secrétaire

-Pierre Figureau : trésorier

-Gilles Rivallin : délégué USP

Bonne rentrée à tous !



USP Gym Santé Loisirs : reprise des activités

Pour toutes celles et ceux qui souhaitent entretenir ou améliorer leur condition physique, dans une ambiance chaleureuse et détendue, rendez-vous, pour des cours collectifs dynamiques, à la salle Gatien à partir du 12 septembre.

PROGRAMME ET PLANNING DES COURS :

ZUMBA : le lundi de 19h30 à 20h30 et de 20h30 à 21h30

GYM (renforcement musculaire et cardio) : le mardi de 18h30 à 19h30 et de 19h30 à 20h30 et le jeudi de 18h30 à 19h30

STEP : le jeudi de 19h30 à 20h30 et le samedi de 9h30 à 10h30

MULTI-ACTIVITES (Renforcement musculaire, step, LIA, zumba, etc..., en alternance par périodes de 3 semaines) : le samedi de 10h30 à 11h30.

Inscription : le mercredi 7 septembre de 18h à 19h30, bureau salle Gatien.

Possibilité de s'inscrire à plusieurs cours (tarif dégressif).

Une séance d'essai est possible avant de finaliser votre adhésion.

Conditions : être âgé de 18 ans au moins dans l'année, fournir obligatoirement un certificat médical de non contre-indication à la



pratique de l'activité concernée, une enveloppe timbrée libellée à votre nom et adresse, une photo et le(s) chèque(s) de paiement des cours et cotisation.

Renseignements complémentaires et bulletin d'inscription : <http://usp-gsl-pontsaintmartin.clubeo.com>

Contacts possibles : Anne Fétiveau : 06 82 15 81 35 et/ou Jocelyne Masson : 06 99 25 94 42

Loto de Fraternité Haïti Espérance

L'association Fraternité Haïti Espérance vous invite au loto qu'elle organise à la salle des fêtes, le samedi 24 septembre à 20h.



Cette association, à caractère humanitaire (loi 1901), œuvre en Haïti depuis 1997. Son objectif est de venir en aide à des jeunes haïtiens, issus de milieux très défavorisés. Son action s'inscrit dans la durée, en évitant toute forme d'assistantat et porte, au regard des besoins, sur :

- L'attribution d'une pension alimentaire mensuelle,
- La prise en charge des logements,
- Le financement d'études, de formations professionnelles et du matériel s'y rapportant ainsi que des frais de transport,
- Le versement d'aides ponctuelles et d'urgence (soins médicaux...)

Cette insertion sociale et professionnelle est encadrée par un tuteur sur place.

Bien que ces jeunes évoluent dans des conditions extrêmement difficiles, leur courage et leur détermination forcent notre admiration et encouragent nos actions de soutien.

Aussi, l'objectif de ce loto est de collecter des fonds afin de poursuivre notre action et d'aider d'autres jeunes en situation de détresse et en attente d'une vie meilleure.

Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

Cette association a été créée en mai 2010. Elle regroupe une cinquantaine d'adhérents et 7 producteurs locaux. Ce système permet au producteur d'assurer une partie de ses revenus et au consommateur de soutenir l'agriculture et l'élevage de sa région. La majeure partie des produits sont biologiques ou issus d'une agriculture raisonnée.

On s'engage auprès d'un producteur pour 6 mois, on crée des liens, on échange et on vit sur un autre rythme de consommation.

QUELS PRODUITS DANS L'AMAP ?

Selon vos besoins, plusieurs produits bio sont disponibles et notamment :

- **chaque semaine** : légumes, pain et oeufs
- **chaque quinzaine** : produits laitiers et fromage de chèvre
- **chaque mois** : tomme (fromage au lait de vache), viande de porc, de bœuf, de veau et de poulet

PRATIQUE

Quand ? Tous les jeudis de 18h à 19h

Où ? Sous le préau de l'école St Joseph

Contact : 02 40 02 11 30 ou amap.martipontaine@gmail.com

L'assemblée générale aura lieu le 29 septembre à 19h, salle Saint Martin.

USP Tennis de Table

La nouvelle saison de ping-pong est prête à redémarrer et ce, avec une bonne nouvelle : sur les 2 équipes régionales qui tombaient en pré-régionale, une a été repêchée.

LES DATES À RETENIR SONT

25/09, 02/10 et 16/10, 06/11 et 20/11, 04/12 et 11/12 (phase 1).
15/01 et 22/01, 12/02, 05/03, 12/03 et 26/03, 23/04 (phase 2).

Parents, il n'est pas trop tard pour inscrire votre enfant au Tennis de Table, il peut même faire quelques essais. Les horaires de séances Baby Ping sont le mercredi à la salle Gatién de 16h30 à 17h30 pour les 4/7 ans et de 13h30 à 15h s'il a plus de 7 ans.

Venez vous renseigner à la salle un mercredi et demandez l'entraîneur-animateur Thomas Lemansec.

Très belle saison à tous.



Atelier Myosotis

C'est la rentrée et l'heure de s'inscrire à vos activités. L'atelier vous propose des cours d'art floral occidental le jeudi soir, le samedi matin et le mercredi après-midi et des cours d'Ikebana (art floral japonais) le lundi après-midi, une fois par mois pendant 9 mois ainsi que des cours de couture le mercredi matin et soir, le jeudi soir ainsi que le samedi matin des cours de couture - modélisme.



Venez-vous détendre tout en réalisant « vos œuvres » dans une bonne ambiance !

RENSEIGNEMENTS :

Couture : 09 51 08 71 28

Art floral : 02 40 32 79 07 ou dominique.peche44@orange.fr

L'activité danse sur la commune

Au gala de danse, la fête a été belle ! Tout le monde a apprécié cette soirée du 18 juin. Les danseurs de Modern-Jazz et de Danse à 2 ont pris beaucoup de plaisir à danser sur le thème du rêve. Familles et amis ont pu découvrir une vingtaine de chorégraphies préparées durant l'année par les danseurs et leurs professeurs. Merci à eux et à tous les bénévoles qui nous ont aidés à organiser ce gala.

INSCRIPTION POUR L'ANNÉE PROCHAINE

Pour les personnes indécises en juin ou qui ne connaîtront leur planning qu'à la rentrée scolaire, nous proposons

une dernière séance d'inscriptions aux cours de danse (dans la limite des places disponibles) le vendredi 2 septembre de 18h à 19h30 au 3^{ème} Lieu.

Nouveauté cette rentrée, l'association vous propose des cours de Chakra-Danse un dimanche par mois de 9h30 à 12h à partir du 18 septembre (plus d'info sur le site : www.dansencouleur.com).

Rappel : 2^{ème} année de Danse à 2 le jeudi soir, de 19h à 20h pour les confirmés et un cours de débutant à partir de 20h (à définir en fonction des demandes).

N'hésitez pas à venir vous renseigner : lydie.cocault@free.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de l'association aura lieu **mercredi 14 septembre à 20h30 dans la Boîte à Musiques du 3^{ème} Lieu**. À l'issue de la réunion, vous pourrez consulter les différents groupes des cours de danse et musique.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée !

L'association « La terre est notre jardin » prend ses quartiers sur notre verte commune !

Depuis cinq ans, ses activités sont centrées sur les plantes et l'ethnobotanique, l'habitat sain et naturel, la médiation thérapeutique avec le jardinage dans les EPADH, (hortithérapie) et des ateliers de relaxation (nommés « les bottes de grand lieu »).

Nos animatrices Sophie et Katia, formées à la psycho-pédagogie, vous proposent, à partir de la rentrée scolaire sur Pont Saint Martin, plusieurs activités :

Des ateliers relaxations pour enfants, adolescents, parents, adultes afin d'apprendre à connaître son corps, à le respecter, apprendre à libérer les tensions physiques et psychiques, développer l'attention et la concentration, apprendre à bien respirer pour garder son calme et favoriser la confiance en soi.

Un accompagnement psycho-pédagogique individuel pour vos enfants et adolescents :

sur plusieurs séances, redonner goût à l'école, apprendre à apprendre, trouver les clés du bien-être à l'école et construire son projet professionnel pour les plus grands...

D'autres activités vous seront proposées au début de l'année scolaire, notamment sur l'habitat sain et naturel et le jardinage.

Pour vous tenir au courant de nos activités :

Téléphonez-nous : 06 84 18 45 88 (Sophie) ou 02 40 02 13 69 (Katia)

Contactez-nous par mail :

laterreestnotrejardin@orange.fr

Page facebook : LaterreestNotrejardin

Blog : laterreestnotrejardin.blogspot.com



C'est l'heure de la reprise



La saison footballistique a démarré pour notre nouveau club, le FC Grand Lieu, regroupant les footballeurs des 2 communes voisines : Pont Saint Martin et Saint Aignan de Grand Lieu. Une nouvelle organisation, de nouveaux coachs, un nouveau comité de gestion, de nouveaux joueurs, de nouvelles couleurs, 2 stades...

Dimitri Deneele, président, souhaite la bienvenue à l'ensemble des joueurs, arbitres, licenciés, supporters, bénévoles, ainsi qu'une excellente saison remplie de réussites et de plaisirs à partager. *« Une belle et longue histoire démarre, portons fièrement, sur et autour des terrains nos nouvelles couleurs ! Merci également à nos partenaires pour leur soutien et fidélité dans cette nouvelle aventure et bonne saison à tous ! »*
Allez le FC Grand Lieu !

Cours de yoga 2016-2017

L'ASSOCIATION PROPOSE TROIS COURS

Du hatha yoga le jeudi de 18h15 à 19h45 et le vendredi de 18h à 19h30.

Du kundalini yoga le jeudi de 20h à 21h30.

Les cours ont lieu dans le préfabriqué à gauche de l'école primaire publique des Halbrans, avant d'arriver au gymnase. Débutants et confirmés sont acceptés dans tous les cours.

Le prix est de 180 € par an (ou 3 fois 60 €), 120 € pour les étudiants et demandeurs d'emploi.

Les cours reprennent les jeudi 22 et vendredi 23 septembre. Le 1^{er} cours est gratuit avant inscription.

Pour inscription et renseignements, une permanence se tiendra le jeudi 15 septembre de 18h à 19h à la salle de cours.

Contacts :

Marie Fillonneau 02 40 13 35 68
fillonneaumarie@gmail.com

Catherine Marrec 02 40 69 90 08
cathymarrec@sfr.fr



Joyeux Saint Martin : c'est la rentrée et nos activités continuent

LA CHORALE : tous les lundis de 14h à 16h.

Reprise le lundi 12 septembre, salle Boîte à Musiques du 3^{ème} Lieu. Si le cœur vous en dit : vos vocalises seront les bienvenues !
Contactez Pierrette : 02 40 26 82 10

LA GYM : tous les mardis et jeudis de 10h45 à 11h45.

Reprise le mardi 13 septembre, salle des fêtes : certificat médical obligatoire. Pour vous aider dans votre décision : participez à l'un de nos cours. Contactez Jeannine : 02 40 32 74 05

LE CLUB : Les 1^{ers} et 3^{èmes} mercredis de chaque mois.

Salle des fêtes de 14h à 17h30. Si vous êtes intéressés par les cartes, les jeux de société, etc, rejoignez-nous !

CONCOURS DE BELOTE : vendredi 14 octobre

INTER-CLUB : mardi 8 novembre

Prix : 64 €. Inscription immédiate pour validation.



La rentrée pédestre avec les Marchipontains

INSCRIPTION

Une permanence se tiendra le samedi 10 septembre de 9h à 12h, au 3^{ème} Lieu, à la Boîte à Musiques.

Le certificat médical est obligatoire pour tout nouvel adhérent et pratiquant de plus de 70 ans ainsi que pour la pratique de la marche nordique, pensez-y dès maintenant !

INFORMATIONS MARCHE NORDIQUE

La marche nordique « sport-santé » par excellence est une marche active qui utilise des bâtons spécifiques. Pratiquée régulièrement, la marche nordique tonifie l'ensemble des muscles du corps. Des échauffements et des étirements sont pratiqués avant et après les séances.

La vitesse minimale en début de saison est fixée à 5,5 km/h, mais l'objectif sera de dépasser les 6 km/h.

Nous vous conseillons vivement de participer à au moins deux marches toniques du dimanche matin pour évaluer vos capacités physiques, la marche nordique restant avant tout un exercice de marche !

Pour cette raison, elle ne commencera qu'en octobre, plusieurs séances d'initiation progressive seront alors proposées : il est important de s'imposer un minimum d'assiduité au départ afin de progresser en même temps que le groupe. Nous vous prêtons les bâtons lors des premières séances.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Contact : Michel Barré : 02 40 02 11 92 ou 06 81 01 68 09

Site : <http://usp.marchipontains.free.fr/>

LE BUREAU 2016/2017

- Président : **Michel Barré** (secrétariat général, communication)
- Vice-Président : **Alain Bouyer** (animateur séjours WE)
- Délégué USP : **Hervé Villaeys** (Licences, indemnités kilométriques)
- Trésorerie : **Gérard Vezo, Monique Bouyer** (adjointe)
- Licences / Indemnités kilométriques : **Marie-Thérèse Marcand**
- Animatrices journées : **Anita Eury, Claude Échappé**



Le chœur Martin Chanteurs a achevé sa saison... et prépare l'avenir



Chanter ... ça fait du bien ! À une époque où tout va trop vite, où le stress prend trop souvent le pas sur la sérénité et le bien-être, nous avons besoin de nous détendre, de nous « ressourcer » pour reprendre un mot à la mode.

Nos répétitions, vécues sous le signe de l'écoute de notre corps, de l'apprentissage de l'harmonie du chant choral et de l'utilisation de notre instrument naturel qu'est la voix, sont des moments de détente appréciés, dans une ambiance amicale et joyeuse. C'est aussi une sorte de thérapie de groupe... Notre chef n'est-elle pas musicothérapeute ?

C'est le bilan que notre association a tiré, en plus des animations et concert que nous avons produits au cours de cette saison.

Ceux-ci furent variés : une animation à la médiathèque de Pont Saint Martin et à la clinique Saint Augustin à Nantes en décembre, un concert à Saint Aignan de Grand Lieu en avril, et une animation à la maison de retraite La Roselière en juin, voilà le programme de la saison passée.

La prochaine s'annonce toute aussi passionnante avec deux concerts prévus et une animation.

Alors, venez-vous détendre avec nous, n'hésitez pas à nous rejoindre, le chant est à la portée (sans jeu de mots !) de tous... et les deux premières répétitions sont sans engagement.

Les répétitions reprendront le mardi 20 septembre, à 20h15, dans la Boîte à Musiques du 3^{ème} Lieu.

Contacts : 02 40 32 76 64 ou 02 40 31 05 49
Site internet www.martinchanteurs.fr



C'est la rentrée à la Passerelle des Arts

Les adhérents de l'association vont bientôt remonter les marches qui les mènent à la salle de la Boîte à Couleurs. La reprise des cours est en effet prévue les 13 et 14 septembre prochains. Anne Kervarec et Yann Quémeneur, tous les 2 artistes peintres installés à Rezé, nous accompagneront cette année sur les chemins de la création. Si la découverte ou l'approfondissement des arts plastiques vous intéressent, vous pouvez nous contacter, il reste quelques places.

HORAIRES DES COURS

Pour les enfants :

le mardi de 17h à 18h30 (6 à 9 ans)
 le mercredi de 14h à 15h30 (9 à 12 ans)
 le mercredi de 15h45 à 17h15 (12 à 15ans)

Pour les adultes :

le mardi de 14h à 16h30
 le mardi de 20h à 22h

Pour tout renseignement :

passerelledesarts@orange.fr ou via le site de la mairie.

" La curiosité de la vie dans tous ses aspects est le secret des grands créatifs " - Léo BURNETT

Photo Club : nouvelle saison avec le 10^{ème} anniversaire du festival photo

Le photo club fêtera cette année, les 11,12 et 13 novembre, les dix ans de son festival photo lancé pour la première fois en 2007.

Venez rejoindre une équipe dynamique passionnée d'images.

La réunion de rentrée aura lieu le mercredi 7 septembre au 3^{ème} Lieu à 20h15 dans la Boîte à Images. Inscription possible à cette rencontre.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements si vous êtes intéressés par la photo. Cours, échanges techniques et artistiques autour de l'image et de la photographie en général, pratique d'ateliers hebdomadaires, expos, participation à Loire Atlantique Photo Fédération de clubs photos du 44, sorties photo, etc... sont les activités courantes du club.

Rendez-vous le mois prochain pour plus de détails sur le programme du festival photo.

Contact : Patrick Bouré - patboure@wanadoo.fr - 06 81 88 22 79

USP Qi Gong

L'USP Qi Gong reprendra ses activités à partir du mercredi 14 septembre. Les cours seront animés par nos trois enseignants qui sont André Boutin, diplômé de l'institut « Les Temps du Corps » et FEOGAE, Jean-Jacques Kinsch, diplômé de l'institut « Les Temps du Corps », et Maryannick Le Gouguec, diplômée de l'institut « Quimétau ». Lionel Piérobbon, adhérent de l'association actuellement en deuxième année de formation d'enseignant de Qi Gong à l'institut « Les Temps du Corps », assurera la fonction d'assistant au cours du mercredi soir et à celui du samedi matin 10h30.

124 adhérents ont suivi les cours lors de la saison 2015-2016. Le Nouvel An asiatique a été célébré le 24 février, ce qui

est maintenant une tradition pour notre association. Nos adhérents ont participé en nombre à plusieurs démonstrations de Qi Gong au Forum des Associations les 5 et 6 mars, à la marche ODYSSEA le 20 mars à Nantes pour la lutte contre le cancer du sein, et aux trois ateliers du « lâcher prise » animés par André Boutin.

Début juin, dans le cadre des « Journées Nationales du Qi Gong » tous nos cours étaient ouverts au public. De nouvelles inscriptions ont eu lieu à cette occasion.

Il reste quelques places pour notre cours du vendredi soir. Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter à l'adresse usp.qigong@gmail.com ou contacter notre secrétaire au 06 82 21 07 00.



Il est aussi possible d'obtenir des renseignements ou de suivre l'actualité de l'USP Qi Gong sur notre site internet <http://uspqigong.free.fr> ou sur notre page facebook <https://www.facebook.com/usp.qigong/>

Les CM1/CM2 des Halbrans en classe transplantée

Toutes les conditions étaient réunies pour faire de cette classe transplantée dans les habitats troglodytes, une expérience enrichissante et mémorable :

- Une belle météo bien que fraîche le matin ;
- Un cadre exceptionnel : les caves cathédrales de Doué La Fontaine en Maine-et-Loire, qui assuraient gîte et couvert dans les habitats troglodytes pour les 2 classes ;
- Des visites passionnantes : les faluns des Perrières et leur scénographie, la ferme troglodyte des Forges, les sarcophages et leur carrière d'extraction, le château d'Oiron et ses collections d'artistes renommés ;
- Des ateliers de qualité : recherche de fossiles, sculpture de tuffeau à la poterie "la Rose bleue" de Doué, initiation à la conception de jardins à la française et création d'animaux fantastiques à Oiron, dans le cadre de l'installation de sa collection d'art contemporain "curiosités et merveilles".

La classe transplantée s'est déroulée du 26 au 29 avril, en compagnie des deux maîtresses et des quatre accompagnatrices que nous remercions vivement. Les enfants des deux classes (CM1 et CM1-CM2) ont beaucoup apprécié ces quatre jours et ont ramené de nombreuses anecdotes à leur famille.



USP Tennis : dates d'inscription pour la saison 2016/2017

Une dernière permanence réservée aux nouveaux adhérents est proposée au club-house

le samedi 10 septembre de 10h à 12h.

Pour les adhérents qui renouvellent leur licence, le club vous remercie de privilégier au maximum l'inscription en ligne. Dans tous les cas, vous devez vous munir de votre certificat médical certifié d'une non contre-indication à la pratique du tennis en compétition.

DU MOUVEMENT DANS LE BUREAU DE L'USP TENNIS

Lors de l'assemblée générale, le bureau a accueilli deux nouveaux membres qui renforceront l'équipe pour la partie secrétariat et championnat. À ce jour, 11 personnes œuvrent pour le club. Nous vous rappelons que nous avons toujours besoin de l'aide de bénévoles pour assurer nos permanences pendant les tournois alors



n'hésitez pas, la convivialité est garantie !

TOURNOI JEUNES

Au moment de l'écriture de cet article, le tournoi jeunes est en cours. Rendez-vous en octobre pour les résultats. En attendant, ils sont consultables sur notre site Internet.

DATE À RETENIR

Tournoi open : du 15 au 25 septembre

Les inscriptions seront limitées au niveau 3/6 et sont ouvertes depuis la mi-août. Pour plus d'infos, rendez-vous sur notre site internet. Suivez toutes les actualités du club sur Facebook : USP Tennis - Pont Saint Martin

Basket : tournoi Seniors 1 masculins et féminins

TOURNOI SENIORS DE NIVEAU NATIONAL ET RÉGIONAL

Complexe sportif Valdôtain

SENIORS FILLES

Jeu 1^{er} septembre :

20h30 ALPCM (RF1) - Falleron/Touvois (RF1)
20h30 Orvault sports (NF2) - Cholet Basket (NF2)

Vendredi 2 septembre :

20h30 Pont Saint Martin (NF3) - Saint Paul Rezé (NF2)
20h Saint Rogatien (NF3) - Murs Grigné (NF3)

Samedi 3 septembre :

12h30 Orvault - ALPCM
12h30 Pont Saint Martin - Saint Rogatien
14h Cholet - Falleron/Touvois
16h St Paul - Murs Grigné
17h Cholet - ALPCM
18h Orvault - Falleron/Touvois
19h30 Saint Paul - Saint Rogatien
21h Pont Saint Martin - Murs Grigné

Dimanche 4 septembre :

| | | | |
|-------|-----------|-------|-----------|
| 10h | Match 7/8 | 15h | Match 3/4 |
| 11h30 | Match 5/6 | 16h30 | Match 1/2 |

SENIORS MASCULINS

Samedi 3 septembre :

14h Basse Goulaine (RM2) - La Chevrolière (RM1)
16h Pont Saint Martin (RM3) - Rezé Basket (RM2)

Dimanche 4 septembre :

13h 3^{ème} contre 4^{ème}
18h 2^{ème} contre 1^{er}

REPRISE DES CHAMPIONNATS JEUNES ET SENIORS

24/25 septembre

RÉINSCRIPTIONS/INSCRIPTION

Renseignements/inscription : Dominique Godard
44 rue du Pays de Retz - 02 40 32 73 43 à partir de 19h
ou godarddominique@wanadoo.fr
<http://club.quomodo.com/pontsaintmartinbasket>

LES 60 ANS DU BASKET

Le samedi 10 décembre, nous fêterons les 60 ans de notre association. Au programme : un tournoi de Baby Basket pour débiter et un repas pour clôturer cet anniversaire.

3^{ème} édition du vide-grenier couvert

L'Amicale Laïque organise le dimanche 9 octobre la 3^{ème} édition du vide-grenier couvert de Pont Saint Martin dans les halles de tennis - complexe sportif de 9h à 19h - bar et restauration sur place.

Contact/Informations : alpsm@orange.fr - alpsm.over-blog.com



soirée familiale pour les 60 ans de l'USP basket

samedi 10 décembre

inscription septembre-octobre au bar de la salle

| adultes/ados | ZARZUELA* | 20 euros |
|-----------------|-------------|----------|
| ados | tartiflette | 16 euros |
| enfants - 11ans | tartiflette | 10 euros |

à partir de 19h

salle JP Gatien

boissons incluses

* plat de fête en catalogne la ZARZUELA est composée d'huile d'olive, oignons et échalotes, carottes, blancs de poireaux, pommes de terre, anneaux d'encornets, crevettes fraîches et langoustines, moules coquilles et décoquillées, supions de seiches, filets de saumon et de lotte en frais, tomates, ail, ainsi que des rondelles de chorizo et citrons, cocktail d'épices maison, herbes aromatiques, le tout mijoté dans un bouillon crémeux au parfum subtil et iodé.

inscription à partir de septembre
voir sur le site du club

Catéchisme

L'inscription au catéchisme aura lieu le **mercredi 7 septembre de 18h à 19h** et le **samedi 10 septembre de 10h à 12h** à la maison paroissiale (10 rue de la Mairie).

L'inscription s'adresse à tous les enfants baptisés ou non de 2008, 2007, 2006 ou en CE2, CM1 ou CM2 à la rentrée 2016.

Fous Roulants : 4 septembre

Lors de la traditionnelle rencontre des Fous Roulants le dimanche 4 septembre, un vide-grenier sera organisé aux Landes de Viais à partir de 8h. Au programme de la journée : vide-grenier, exposition de voitures anciennes, courses de voitures, et attractions diverses. Buvette et restauration sur place.

Les rendez-vous de septembre

du **Jeudi 1^{er}** au **Dimanche 4**
Tournoi de basket seniors régional et national
 Salle Gardin et Coubertin

Samedi 3
Randonnée semi-nocturne La Marchipontaine
 organisée par l'USP Marchipontains et le Comité des Fêtes
 À partir de 18h30, salle Gatien

Dimanche 4
Attraction de voitures, vide-grenier et exposition de voitures
 organisés par Les Fous Roulants
 À partir de 8h, Les Landes de Viais

Dimanche 11
Assemblée générale de l'Élan Harmonie
 10h, salle des Fêtes

Découverte des sports
 organisée par le CME
 De 14h30 à 18h, Les Prés Moreaux

Mercredi 14
Assemblée générale de l'association Musique et Danse
 20h30, Boîte à Musiques

du **Jeudi 15** au **Dimanche 25**
Tournoi de tennis seniors
 Halles de tennis et salle Coubertin

Jeudi 15
Conseil municipal
 20h30, salle La Charmille

Samedi 17
Fête du Vieux Pressoir : l'Amérique Latine
 Exposition, ateliers et spectacles pour enfants
 De 14h à 18h, Vieux Pressoir

Mercredi 21
Heure du conte
 16h – à partir de 4 ans
 Sur inscription, médiathèque Le 3^{ème} Lieu

Samedi 24
Loto
 organisé par l'association Fraternité Haïti Espérance
 20h, Salle des fêtes

Ateliers Parents-Enfants
 organisé par le S.E.J.E
 10h/10h45 (1 à 3 ans) et 11h15/12h15 (4 à 7 ans)
 Maison de l'Enfance

Jeudi 29
Assemblée générale de l'AMAP
 19h, salle Saint Martin

Messe des familles : Samedi 3 septembre à 18h30
 messe de départ à Pont St Martin de Jean Luc Tessier et Bernard Olivier suivie d'un verre de l'amitié.

Messe d'accueil : Dimanche 11 septembre à 10h30
 messe d'accueil de notre nouveau curé Gerard Razafimahandry à la salle Hyppolite Derouet aux Sorinières en présence du vicaire épiscopal Francois Renaud.

Les rendez-vous d'octobre

Samedi 1^{er}
La toute petite heure du conte
 10h30, enfants de 0 à 3 ans, inscription obligatoire au 02 40 32 79 27 - Médiathèque Le 3^{ème} Lieu

Dimanche 2
Nettoyons la nature
 organisé par le CME De 10h à 12h, Aire de jeux

DECCOM, devenez acteur de votre vie

« Il n'y a qu'une seule personne responsable de la qualité de l'existence que vous menez. Et cette personne, c'est vous »



LE COACHING, C'EST QUOI ?

C'est un accompagnement personnalisé de courte durée centré sur la solution. Grâce à un questionnement, une écoute, de la reformulation et des outils, nous co-construisons à la réalisation de votre objectif. Les mots clés : proximité, engagement, partage.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Lydie Guédon vous reçoit pour des séances d'1h30. La première entrevue sera un moment d'échange et de partage, sans engagement. 10 séances maximum dans un cadre déontologique. Vous souhaitez dire stop à une problématique qui vous épuise...

QUELQUES EXEMPLES DE QUESTIONNEMENT ET DE COACHING

Besoin de concilier vie professionnelle et personnelle.
Comment retrouver l'envie d'avancer ?
Mon travail ne me convient plus, dois-je changer de poste ?
Je suis manager et je n'arrive pas à déléguer.
Je suis entrepreneur et je ne sais plus où j'en suis.
J'ai besoin de m'ancrer dans mon poste de travail.
J'ai besoin d'être aidé dans ma prise de poste.
J'ai « tout » et pourtant de ne m'y retrouve plus.

Contact : Lydie Guédon : 06 16 29 26 77
Lydie.guedon@deccom.fr - 22 rue d'Herbauges

La Semaine Bleue

La Semaine Bleue est un événement national, lancée pour sa première édition en 1951. Partout en France, des manifestations locales sont organisées pour illustrer le thème retenu. Pour les années 2016 et 2017 le thème est « À tout âge, faire société ».

Pour la 4^{ème} année consécutive, un groupe projet s'est constitué avec pour objectif de porter un projet commun aux 12 communes du territoire du Clic Vivre Son Âge. Celui-ci a décidé de maintenir la mise en place d'une Quinzaine Bleue, afin d'étaler les animations et ainsi de permettre au plus grand nombre de personnes âgées de se rendre à une ou plusieurs animations proposées sur le territoire. Cette année, elle aura lieu du 3 au 16 octobre.

LE TEMPS FORT

L'objectif commun est de mettre en place une animation ludique, où les personnes sont actrices du temps fort.

L'année précédente le chant a eu grand succès auprès des aînés et nous pouvons

noter que 2 chorales ont émergé : l'une intergénérationnelle au niveau de l'EHPAD Saint Joseph (Legé) qui regroupent 30 personnes âgées et 22 enfants, l'autre inter-établissement entre les EHPAD Bel Air (Corcoué sur Logne) et Ker Maria (La Limouzinière).

Le groupe a décidé de mettre en place une animation autour de la musique, plus orientée cette année vers la danse, la référence étant la Guinguette Bleue qui avait rencontré un franc succès en 2013. Les animatrices des Ehpads souhaitent faire participer les résidents en amont, à travers la réalisation d'un goûter.



Goûter-Chanter avec les chorales à Pont Saint Martin

10 octobre, de 14h30 à 17h - Salle des Fêtes - Sur réservation au 02 40 26 87 27
Organisé par les CCAS de Pont Saint Martin et La Chevrolière

Faites des économies d'énergie avec les ampoules LED

Dans le cadre de son label Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEP-CV), la commune de Pont Saint Martin s'est vue remettre par l'État 1000 ampoules LED par lot de deux, en partenariat avec EDF, afin de promouvoir l'énergie verte.

Une convention signée le 10 décembre 2015 entre EDF et l'État prévoit la distribution d'un million de lampes LED au total sur la période 2016-2017, pour les communes de moins de 250 000 habitants, situées sur les territoires lauréats de l'appel à projet Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte. Cette opération s'inscrit dans le cadre des actions favorisant la Transition Énergétique pour la Croissance Verte promues par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Les collectivités concernées par ce projet peuvent remettre des ampoules à LED aux foyers non imposables.

DE SENSIBLES ÉCONOMIES

Jean-Marc Allais, adjoint délégué aux réseaux et à la transition énergétique explique : « *L'éclairage représente une part non négligeable de la consommation d'électricité au sein d'un logement. Les lampes LED permettent une réduction significative de la consommation d'énergie de 80% et ont une durée de vie supérieure à 15 ans.* » L'opération étant à destination des ménages à faible revenu, nous vous invitons à vous présenter au service Solidarité et Affaires Sociales de la mairie avec vos anciennes ampoules afin de les échanger contre des ampoules LED, dans la limite de 2 par foyer. Jean-Marc Allais conclut : « *La commune se félicite de participer à cette opération de grande ampleur pour aider des familles martipontaines non imposables à réduire leurs dépenses énergétiques* ».

INFOS PRATIQUES

Service Solidarité et Affaires sociales : 02 40 26 87 27

Ouvert de 8h45 à 12h15 du lundi au jeudi et de 13h à 16h15 le vendredi



L'ADIL : Vous conseiller en matière d'habitat

L'Association Départementale d'Information sur le Logement de Loire-Atlantique (ADIL) a pour vocation d'offrir au public un conseil sur toutes les questions relatives à l'habitat.

L'ADIL conseille et informe les particuliers en matière de questions juridiques, financières et fiscales du logement. L'association délivre divers conseils objectifs, gratuits et personnalisés.

C'est un référent en matière de logement au service des élus et des travailleurs sociaux. Cette association permet également d'observer la demande des particuliers, le comportement des ménages et les pratiques immobilières, afin de répondre au mieux aux besoins.

L'ADIL fonctionne grâce à la contribution financière de ses membres : la commune de

Pont Saint Martin a adhéré à l'association en lui attribuant une subvention de 200€ pour l'année 2016.

Coordonnées ADIL Nantes 44 :
6 rue de l'Arche Sèche 44000 Nantes -
02 40 89 30 15

Une permanence a lieu tous les 3^{ème} mercredis du mois à la mairie annexe.

TNT : Une aide à la réception des chaînes

90 % des foyers recevant la télévision par une antenne râteau ont vécu le passage à la TNT HD sans difficultés, grâce à une grande campagne d'information et de mise en place. La TNT permet une meilleure qualité d'image, mais aussi l'arrivée de nouvelles chaînes en HD, jusqu'alors non reçues.

Néanmoins, quelques téléspectateurs ont pu et peuvent encore connaître des difficultés de réception de la TNT depuis le 5 avril 2016. L'Etat a mis en place une aide à la réception destinée à ces personnes, qui doivent adapter leur antenne râteau ou passer par un autre mode de réception (satellite, ADSL, fibre optique ou câble) pour avoir de nouveau accès à certaines chaînes.

Le montant maximal de l'aide pour les résidences principales uniquement en réception exclusive hertzienne est de :

- 120 € pour une adaptation ou réorientation de leur antenne râteau,
- 250 € pour un changement de mode de réception.

Pour les habitations collectives, ce montant maximum est de 500 €.

Elle est accordée sans conditions de ressources, mais toutes les

demandes doivent être justifiées par une attestation d'antenniste et une facture des travaux.

Les demandes doivent se faire à cette adresse : www.recevoirlatnt.fr ou au numéro suivant : 0970 818 818.



Permanences de l'Espace Info Energie

Depuis un an, des permanences de l'Espace Info Energie étaient organisées sur la commune, au sein du 3^{ème} Lieu. Ces permanences s'adressaient aux Martipontains souhaitant bénéficier de conseils pour construire, rénover, se chauffer, ou installer des équipements en faveur des énergies renouvelables. Tout en participant à la préservation de l'environnement, il s'agit également de faire des économies au quotidien. Un renouvellement des permanences de l'association ALISEE sur la commune est envisagé pour 2017, toutefois pour toute question relative à l'environnement ou à vos équipements, pensez à l'Espace Info Energie de Nantes.

CONTACT

Espace Info Energie Nantes :
02 40 08 03 30

La prolifération du chat

Gestation :
52-56 jours



1^{ère} année 3 PORTÉES => 12 chatons



2^{ème} année POSSIBILITÉS, 144 chats



3^{ème} année POSSIBILITÉS, 1 728 chats



4^{ème} année POSSIBILITÉS, 20 736 chats

Stérilisation = Solution

Service de garde Allo santé

MÉDECINS

Les cabinets médicaux sont fermés les nuits de 20h à 8h, les samedis de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

PHARMACIES

Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies ou consultables par téléphone via le 3237. La pharmacie de permanence est de garde du samedi soir (20h) au lundi matin (8h).

AMBULANCES

En cas d'urgence, appelez le 15

INFIRMIÈRES À DOMICILE

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

02 40 26 83 88 ou 06 45 57 55 96
Soins à domicile 7 jours sur 7

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Christine Faouaid - Chantal Foucher - Céline Maréchal
02 40 26 81 08 ou 06 82 40 66 82
Soins à domicile 7 jours sur 7

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment.

Hôtel de ville

Rue de la mairie- 44860 Pont Saint Martin
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

HORAIRES :

Le lundi, mercredi, jeudi :
de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

Le mardi : de 8h45 à 12h15
(Fermé au public l'après-midi)

Le vendredi :
de 8h45 à 16h15

Le samedi : de 9h à 12h
(état civil uniquement)



Permanences diverses

PERMANENCES AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAIRIE-ANNEXE

P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Antenne PMI dans l'annexe de la Mairie : sur rendez-vous au 02 40 78 70 25 : Consultations d'enfants 0 à 6 ans, le 1^{er} et 3^{ème} jeudi après-midi du mois, et permanence avec la puéricultrice, le 1^{er} et 3^{ème} mardi matin et 2^{ème} et 4^{ème} jeudi après-midi. Si besoin, possibilité de visite à domicile de la puéricultrice

Centre de Soins Infirmiers

Du lundi au vendredi, de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

Assistants Sociaux Sur RDV, au 02 40 78 70 25

ADIL (Agence D'Information sur le Logement)

Mercredi 21 septembre de 11h à 12h

AUTRES PERMANENCES :

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Siège social : 02 40 36 06 42

Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

Point Relais Emploi

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Tél. : 02 51 78 47 83 - pointrelaisemploi-tournebride@cc-grandlieu.fr

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Permanence à la mairie-annexe – Lundi 5 septembre de 14h à 16h30

Conciliateur de Justice

Le vendredi 16 septembre, Madame Sourdain - Mairie de Bouaye - Salle des permanences - 02 51 70 55 55

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l'élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : Pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : - dans la journée au 02 40 65 41 17,

- après 20h et le week-end, faire le 17.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Giulia OLIVERI 7 rue du Pays de Retz

Louison DROUILLET 13 La Haugardière

Soano GOHAUD 48 rue des Barres

Jade MUSSET 14 rue de Nantes

Gabriel JOVIGNOT 9 impasse de la Croix Olive

DÉCÈS

Simonne RABREAU

Madame Marguerite CIVEL née LEROY

Monsieur Martial LE GUYASTRENNEC

Madame Marie PHILIPPEAU née GILET

Madame Yveline LERCETEAU née CHESNEAU

MARIAGES

Kevin GUILLAUD et Justine JUPIN

Vincent DIO et Amélie GENAUDEAU

Thomas JOBARD et Aurélie GODARD

Thierry OUTIN et Véronique BREVET

Vianney ROLLAND et Prisca DÉRAMÉ